



FICHE D'ANNONCE PROFESSIONNELLE	
Identification du poste	Deux médecins généralistes et deux spécialistes
Situation du lieu d'exercice	Ardennes
	08140 Bazeilles
	39 Rue Flamanville
Type d'installation	Maison de santé
Date de démarrage de l'exercice	Dès que possible / Remplacements acceptés
Conditions d'exercice	<p>La future maison de santé de Bazeilles couvrira environ 700 mètres carrés. A travers un bail professionnel reconductible, le praticien disposera d'un cabinet d'environ 22 mètres carré disposant de sa propre salle d'attente. La maison de santé sera livrée pour le second semestre 2024. Possibilité de remplacement et de vous fournir un cabinet -en dehors de la maison médicale- pour votre exercice en attendant la fin des travaux.</p> <p>L'objectif est de proposer une vision coordonnée de la médecine grâce à une collaboration entre nos praticiens locaux. Les données médicales des patients pourront être mutualisées pour garantir une médecine cohérente et efficace. De plus, cette collaboration permettra de faire face à différentes situations (remplacements, absences...) afin d'assurer une continuité des soins pour les habitants et d'offrir de meilleures conditions de travail aux praticiens.</p>
Aides prévues par la structure	<p>Les aides proposées par la commune :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bourse d'étude pour les étudiants internes- Aide à l'installation- Aides matérielles et financières (Secrétariat, Loyer, Equipement, Entretien)- Appartement, salle de réunion, espace détente accessibles pour les praticiens <p>Cette offre valable sous réserve d'un engagement d'au moins 6 ans au sein de la structure.</p>

<p>Aides relatives à l'exercice en zone prioritaire</p>	<p>Bazeilles est situé en Zone d'Action Complémentaire (ZAC), dans le Bassin d'Emploi à Redynamiser (BER jusqu'au 31 décembre 2023), mais aussi, en Zone AFR (Exonérations fiscales).</p> <p>Les aides cumulables à celles proposées par la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CESP (si étudiant) - ASI (pour une première installation) - CDE - COSCOM
<p>Caractéristiques du territoire d'exercice</p>	<p>La Commune nouvelle de Bazeilles, comptant environ 2750 habitants, est composée de 4 communes : Bazeilles, Villers-Cernay, Rubécourt-et-Lamécourt et La Moncelle (à partir du 01/01/2024). Le praticien pourra bénéficier d'un environnement dynamique en matière de santé, d'éducation (école maternelle, primaire, lycée hôtelier...), de loisir (activités, piste cyclable, ALSH...), de culture (riche passé historique, musée...) et de sport (club de foot et de judo).</p> <p>Les atouts géographiques du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À 15 minutes de Charleville-Mézières - À 5 minutes de Sedan - À 15 minutes de la Belgique - À 1 heure de Reims - À 1 heure 30 du Luxembourg - À 2 heures 30 de Paris - À 10 minutes du CH de Sedan et à 15 minutes du CHI Manchester de Charleville-Mézières - À 1 heure 20 de l'aéroport Bruxelles Charleroi <p>Permis grâce à un axe autoroutier directement accessible par la commune.</p> <p>Aussi, la commune dispose de plusieurs structures médico-sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pharmacie - EHPAD - Centre de dialyse - IEPm - Ambulance <p>Sont déjà présents sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médecin généraliste - Deux kinésithérapeutes - Un podologue - Infirmières
<p>Statut juridique</p>	<p>Equipe de Soins Primaires (ESP)</p>
<p>Autres précisions</p>	<p>La commune souhaite recruter un deuxième médecin généraliste afin de pouvoir commencer à mettre en place un projet de santé. Cela permettra à la structure d'acquérir les statuts juridiques de SISA/MSP, ouvrant droit à plusieurs aides (aides financières et subventions pour le matériel).</p>
<p>Personne à contacter</p>	<p>KHALI Bilal, Chargé de mission du développement et du suivi de la maison de santé</p> <p>khali.bazeilles@gmail.com</p> <p>03 24 27 19 12</p>